



PRIX DE LA RELÈVE FÉMINISTE

CHANTAL ROGERAT APOSTOLO

Transmettre la culture de l'égalité femmes-hommes aux jeunes générations

Figure historique des luttes syndicales et féministes, Chantal Rogerat Apostolo s'illustre par un parcours professionnel, politique et militant hors du commun, fait de ruptures, de révoltes et de conquêtes. Elle est une personnalité marquante et peu commune du mouvement ouvrier et des études et recherches sur la place des femmes dans la société plus communément appelé aujourd'hui : « études de genre ». Elle a été tour à tour éditrice, ouvrière, syndicaliste, rédactrice en cheffe d'Antoinette, périodique féminin de la CGT, et chercheuse au CNRS. Elle aura été également fondatrice du Club de Réflexions Féministes Flora Tristan. Elle est décédée le 30 avril 2018 à Saint Avé en Bretagne. Ce parcours de femme singulier est de nature à servir l'engagement des jeunes générations pour la transformation sociale et politique de notre société en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est en mémoire de son œuvre et pour que serve cette mémoire que le Prix de la Relève Féministe Chantal Rogerat Apostolo a été créé.

APPEL À PROJETS

CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS
8 février 2021

Les actions
doivent concerner

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les projets doivent être
portés par les jeunes

F/H DE 15 À 30 ANS.



À qui s'adresse le Prix de la Relève Féministe Chantal Rogerat Apostolo ?

- > L'appel à projets du Prix de la Relève est lancé en Ile-de-France.
- > Sont éligibles les projets portés par les jeunes femmes et hommes de 15 à 30 ans.
- > Les candidat.e.s doivent être constitué.e.s en collectif d'au moins deux personnes sous forme associative ou non accompagn.e.s ou non de professionnel.le.s de l'éducation, de l'animation, etc.
- > Sont concernées toutes les structures où évoluent des jeunes ainsi que tous les collectifs de jeunes.
- > L'action peut, en plus de l'Île-de-France, se déployer sur d'autres régions.
- > Une priorité sera donnée aux projets émanant des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et des territoires isolés.

Les objectifs du Prix de la Relève féministe /

Le Prix de la Relève Féministe Chantal Rogerat Apostolo a pour objectifs :

- > de soutenir des jeunes garçons et filles, femmes et hommes, afin de faire aboutir leurs actions collectives.
- > de transmettre les modèles d'engagements, en particulier ceux du 20^{ème} siècle, pour activer des relais entre générations.
- > d'inciter les jeunes à s'engager dans des actions visant la mise en œuvre d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes
- > de renforcer des initiatives nécessitant un accompagnement méthodologique, scientifique et/ou financier.
- > de sensibiliser les citoyen.ne.s, à la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, permettre une diffusion élargie auprès du grand public.

Critères d'éligibilité / Les actions doivent concerner l'égalité femmes-hommes

Thèmes abordés retenus/

- > l'histoire des droits des femmes et des luttes féministes,
- > l'égalité femmes-hommes dans le travail et par le travail (mixité et orientation professionnelle, lutte contre les discriminations et les violences dans le travail, partage des tâches pour l'égalité professionnelle...).
- > les liens intergénérationnels favorisant les solidarités pour l'égalité femmes-hommes.
- > l'éducation des jeunes à l'égalité femmes-hommes.

Les projets doivent s'inscrire dans un ou plusieurs de ces quatre thèmes mais pourront aussi évoquer d'autres sujets transversaux relatifs à l'égalité femmes-hommes (corps, image liberté de circulation dans l'espace public, sexualité, laïcité, violences, nouvelles technologies, parentalité, environnement...).

Suite à la crise sanitaire due à la Covid 19, le Prix de la Relève Féministe tiendra particulièrement compte des projets concernant les métiers du soin majoritairement féminisés (conditions de travail, salaires...) ainsi que les métiers précaires apparus comme essentiels mais souffrant d'un manque de reconnaissance. Une attention particulière sera également portée aux projets liés à la prise en charge des personnes âgées, métiers majoritairement occupés par des femmes.

- > Les actions peuvent impliquer plusieurs partenaires (institutions, associations, entreprises publiques et privées, etc.).
- > Le budget prévisionnel de l'action doit être composé au minimum de 75 % de charges directes liées à l'action (hors charges indirectes de fonctionnement).
- > Le budget prévisionnel doit faire figurer au moins un autre cofinancier.
 - > L'action doit démarrer en 2021 (et peut démarrer dès le 1^{er} janvier 2021).
 - > Le nombre autorisé de dossiers déposés est illimité.
 - > Le bilan financier et d'activité, ainsi que les traces des créations réalisées sont à retourner dans le courant du premier semestre 2022.

Les Prix /

3 prix sont décernés en Ile-de-France :

- > Prix « Coup de Coeur » (entre 2000 et 3000 euros)
- > Prix « de l'Initiative » (entre 1000 et 2000 euros)
- > Prix « Coup de Pouce » (entre 500 et 1000 euros)

Chaque attribution de prix comprend le soutien financier et/ou suivi méthodologique des projets ainsi qu'un suivi scientifique par le Conseil Scientifique du Prix de la Relève Féministe Chantal Rogerat Apostolo.

Les pièces à fournir /

Le dossier doit comporter :

- > le dossier de candidature dûment rempli
- > le budget prévisionnel de l'action
- > le budget prévisionnel de l'organisme et documents administratifs de création si nécessaire
- > le RIB
- > toutes pièces complémentaires jugées nécessaires pour l'étude du dossier par les candidats

Les dossiers de candidature sont à adresser à : Monsieur le Président du Prix de la Relève Féministe Chantal Rogerat Apostolo – maxime.apostolo@pulsart.org

Calendrier de l'appel à projet /

- > 7 décembre 2020 : lancement de l'appel à projets
- > 8 février 2021 : clôture de l'appel à projets
- > instruction des dossiers par le comité scientifique
- > 8 mars 2021 : résultats de l'appel à projets – remise des prix

L'EXPOSITION

L'exposition « Antoinette, 50 ans plus tard, histoire et devenir des luttes, de génération en génération » propose, à partir des contenus et thématiques du mensuel Antoinette, journal syndical féminin de la CGT, dirigé par Chantal Rogerat Apostolo de 1969 à 1982 de mettre en regard les sujets d'actualité des années 70 - début 80 avec ceux d'aujourd'hui.

